

Communiqué de presse

Le 23/06/2023

La Mairie de Cannes et Université Côte d'Azur accueillent la 20^e édition de l'Université d'été franco-germano-européenne en sciences juridiques et politiques

Innovation majeure des cursus franco-allemands de l'Université Paris-Nanterre en sciences juridiques et politiques, l'Université d'été franco-germano-européenne fête sa 20^e édition à Cannes du 28 au 30 juin 2023.

La Mairie de Cannes et Université Côte d'Azur (UCA) accueillent du mercredi 28 au vendredi 30 juin 2023 l'Université d'été franco-germano-européenne au Campus Universitaire Georges Méliès. Dans un contexte géopolitique marqué par la guerre en Ukraine, cette édition a pour thème « la société civile et l'État de droit en Europe » et convie un large public, en accès libre, à des conférences et des groupes de travail en présence d'enseignants-chercheurs, de doctorants et d'étudiants internationaux. L'objectif est de renforcer la connaissance de l'Europe et le sentiment d'appartenance à un espace commun.

« L'Université d'été franco-germano-européenne, soutenue par la Mairie de Cannes et UCA, est une occasion de rencontres et d'échanges entre enseignants-chercheurs, doctorants et étudiants, autour des valeurs communes européennes. Le Campus Universitaire Georges Méliès, comme toutes les Universités partenaires de l'événement, est engagé en faveur du développement et de la transmission de compétences civiques et citoyennes, en plus de sa mission pédagogique. Les spécialistes du droit et de la science politique ne sont pas les seuls concernés, car le sujet du lien entre la société civile et l'État dépasse la sphère des seuls initiés. »

David Lisnard
Maire de Cannes

Dans le cadre de leur réseau de coopération internationale, les Université d'été franco-germano-européenne sont conçues et développées depuis 2004 par Otmar Seul*, professeur émérite de langue juridique et de civilisation des pays germaniques à l'Université de Paris Nanterre, en collaboration avec leurs partenaires européens et l'UFR Droit et Science politique.

Les réflexions et travaux menés lors de ces rencontres se distinguent par leur caractère interculturel et interdisciplinaire dépassant la stricte formation juridique, et ce, grâce à une ouverture vers les langues, l'histoire ainsi que les questions sociales, économiques et politiques. Les participants seront amenés à s'interroger sur le processus d'harmonisation du droit dans l'espace juridique européen ainsi que sur les obstacles et les contraintes qui affectent le processus d'intégration européenne.

Pour cette édition 2023, les travaux des enseignants-chercheurs et doctorants des universités européennes portent sur les thématiques suivantes :

- la définition de la *société civile* dans chaque contexte national respectif, donc sur son ancrage constitutionnel et juridique ;
- le rôle potentiel et réel de la *société civile* au sein du système politique, donc son impact sur le fonctionnement *démocratique* de chaque pays.

L'ensemble des travaux permet de constater les convergences et divergences des pays européens dans leur appréhension de la *société civile* comme vecteur de la démocratie représentative et de conclure sur la validité de cet élément constitutif du système des « valeurs européennes ».

*Otmar Seul est Docteur *honoris causa* des Facultés de Droit des Universités de Potsdam (Allemagne) et de Vilnius (Lituanie); Chevalier dans l'ordre des *Palmes académiques* de la République française ; Chevalier dans l'ordre national du Mérite de la République française ; Officier de la *Croix fédérale du Mérite* de la République d'Allemagne.

ANNEXE : PROGRAMME

Université d'été franco-germano-européenne en sciences juridiques et politiques

« La société civile dans l'État de droit - réflexions sur les valeurs européennes »

28-30 juin 2023

Campus universitaire Georges Méliès

214 avenue Francis Tonner, 06150 Cannes-La Bocca

Entrée libre

(Conférences et travaux de réflexion exclusivement en anglais)

Idée et direction

Otmar Seul, Professeur des universités émérite en langue juridique, cursus franco-allemands en sciences juridiques ; Centre de Recherches pluridisciplinaires multilingues (CRPM), Université Paris Nanterre, France.

Directeurs-adjoints

Anaïs Lagelle, Maître de conférences en droit public, Laboratoire de recherches LADIE (UPR 7414), Université Côte d'Azur, France.

Ralph Evêque, Maître de conférences en histoire du droit, **Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit (CHAD)**, Université Paris Nanterre, France.

Mercredi 28 juin

9h30 - 13h00

Ouverture – introduction

La société civile dans l'État de droit - réflexions sur les « valeurs européennes ».

Otmar Seul, Professeur émérite, Université Paris Nanterre, France (en anglais et français).

Conférences

****L'Europe en « état d'urgence » - de quel droit ?***

****Droits fondamentaux et droits de l'homme dans l'Union européenne et dans les relations extérieures.***

Stefan Lorenzmeier, Conseiller universitaire, Université d'Augsbourg, Allemagne (en anglais).

****La construction de la nation en tant que processus de la société civile à l'ère post-communiste en Europe de l'Est et dans les Balkans.***

Peter Jansen, docteur en sciences politiques, ancien chercheur à la TH Brandenburg, Université des sciences appliquées, Allemagne (en anglais et français).

****La loi martiale et son impact sur la société civile ukrainienne.***

****Mise en œuvre des droits et libertés politiques pendant l'agression russe.***

Yuliia Chystiakova, chercheuse en droits humains à l'East Ukrainian Center for Civic Initiatives, Ukraine et à l'Université Paris Nanterre (PAUSE), France (en anglais).

****La construction de la figure de l'ennemi intérieur : les dernières évolutions de la législation russe.***

Natalia Danilova, Doctorante, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), Université Paris Nanterre, France (en français – résumé en anglais).

14h30 – 17h30

Directeurs de séance

Tomas Davulis, Professeur des universités et **Vigita Vėbraitė**, Professeure associée, Université de Vilnius, Lituanie.

Conférences

****Le difficile équilibre entre « unité » et « diversité » dans l'Union européenne.***

Matthias Rossi, Professeur, Université d'Augsbourg, Allemagne (en français, résumé en anglais).

****Procédures judiciaires internationales : la société civile et sa protection pendant les conflits armés (antécédents de la guerre d'Ukraine).***

Luísa Brandão Bárrios, Post Docteur en droit, Université de Salamanque, Espagne (en anglais – résumé en français).

****Société civile et État de droit : réflexions sur les « valeurs européennes » dans les pays scandinaves.***

Anaïs Lagelle, Maître de conférences, Université Côte d'Azur, France (en français – résumé en anglais).

****Défis actuels pour la société civile et l'État de droit en Pologne.***

Izabela Kraśnicka, Professeure, Université de Białystok, Pologne (en anglais).

****L'État de droit dans l'Union européenne : le cas de la Pologne et de la Hongrie.***

Luisa Gambis, LLM "International Human Rights", Université de Pittsburgh, États-Unis ; étudiante en droit international à l'Université d'Augsbourg, Allemagne (en anglais).

Ateliers

****Règles juridiques contre discrétion judiciaire. État de droit en tant que loi des règles ou en tant que loi des juges ?***

Jurgis Bartkus, Justinas Drakšas, Doctorants, Université de Vilnius, Lituanie (en anglais).

****Délits et état de droit***

Deimantė Rimkutė, Doctorante, Université de Vilnius, Lituanie (en anglais)

****La société civile du Kosovo et l'État de droit.***

Rinor Gjergji, étudiant LL.M, Université de Pristina, Kosovo (en anglais).

Jeudi 29 juin

9h30 – 12h30

Directeurs de séance

Matthias Rossi, Professeur, Université d'Augsbourg, Allemagne.

Stefan Lorenzmeier, Conseiller universitaire, Université d'Augsbourg, Allemagne.

Conférences

****Le rôle de la société civile dans le processus politique et législatif au Kosovo***

Qerkin Berisha, Maître de conférences, Université de Pristina, Kosovo.

Ruzhdi Halili, Maître de conférences, Collège Riinvest de Pristina, Kosovo (en anglais).

****Conflit entre valeurs européennes et valeurs étrangères en droit d'asile.***

Jacques Onnen, Officier de protection instructeur de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), Paris, France (en anglais - résumé en français).

****L'importance d'une bonne législation en matière de processus migratoires.***

Ilze Auliciema, Baiba Kiršteina, Doctorantes, Université de Lettonie Riga (en anglais).

**** L'entreprise citoyenne - fait-elle partie de la société civile ?***

Ralf Willer, Doctor iuris, Université de Potsdam, Allemagne; Chef des départements juridique et compliance pour l'Europe centrale, orientale, Asie centrale d'une société d'audit et de consultants externes (en français et anglais).

14h30 – 17h30

Directeurs de séance

Qerkin Berisha, Maître de conférences, Université de Pristina, Kosovo.

Peter Jansen, docteur en sciences politiques, ancien chercheur à la TH Brandenburg, Université des sciences appliquées, Allemagne.

Conférences

****Les mouvements de protestation civile et la juridiction constitutionnelle : la jurisprudence du Conseil constitutionnel et de la Cour constitutionnelle fédérale - une comparaison franco-allemande.***

Anna Holthaus et Ann-Catrin Sievers : Bachelor of Laws, Université de Potsdam, Allemagne/
Licence en droit, Université Paris-Nanterre, France (en anglais – résumé en français).

****Intelligence Artificielle (IA). Implications et valeurs de durabilité.***

Dmytro Korchanin, Pavlo Riepin, Doctorants, Université de Vilnius, Lituanie (en anglais).

****Société civile et État de droit en Corée du Sud.***

Josephina Lee, Doctorante, Université de Münster, Allemagne (en anglais).

****Le rôle de la société civile dans la promotion du travail décent en Italie et au Portugal.***

Camilla Benevides, doctorante, Université de Rome, Italie (en anglais).

****Le retrait des organisations de la société civile italienne et le blog du « Mouvement 5 étoiles » en tant que laboratoire politique populiste.***

Guiseppe Gargiulo, Maître de conférences, Université Paris Nanterre, France (en anglais et français).

Atelier

****Prix Nobel de la Paix 1977, Amnesty International au service de la société civile*** (en français – résumé en anglais)

- ***La Justice de Genre***

Sandrine Esclangon, Vice-Présidente Amnesty France.

- ***Peine de Mort***

Colette Febvre, Responsable de la Maison d'Amnesty, Nice.

- ***Réfugiés et Migrants***

Danielle Post, Gilbert Sastre, Groupe Amnesty International, Cannes.

Vendredi 30 juin

9h30 – 12h30

Directeur de séance

Otmar Seul, Professeur émérite, Université Paris Nanterre, France.

Conférences

****Le concept de « durabilité » comme nouvel élément éthique et juridique des entreprises européennes.***

Fabio Veiga, professeur, Université lusophone, Portugal (en anglais).

****Le marché du travail européen au 21^e siècle, analyse des genres dans une perspective portugaise.***

João Proença Xavier, Professeur, Université de Coimbra, Portugal (en anglais).

****Les organisations sportives en tant qu'organisations de la société civile et régulateurs privés : la France et l'Allemagne comparées*** (en anglais – résumé en français)

Paul Fischer, Docteur en droit, ancien associé de recherche, Cabinet d'avocats *Martens* Munich, Allemagne.

Jacob Kornbeck, Docteur en études européennes (Dr. Phil.), ancien membre de l'unité *Sport*, Commission européenne Bruxelles, conférencier à l'Université de Lille, France.

Colin Miège, ancien sous-préfet, administrateur civil honoraire, France.

Martin Stopper, Docteur en droit, habilité à diriger des recherches (Dr. habil.), Associé, Cabinet d'avocats du sport *Lentze Stopper* Munich, Allemagne.

14h30 – 17h00

Séance en présentiel et visioconférence (en portugais)

****Droit ibérique et droits de l'homme.***

Coordination : Fabio Veiga, Professeur, Université lusophone, Portugal.

Cours pour étudiants lusophones de Licence, Master et doctorants.

Link Zoom: <https://us02web.zoom.us/j/82718419953>

Meet ID: 827 1841 9953

- ***L'impact de la société civile sur les décisions européennes.***
Catherine Maia, Professeure, Université lusophone, Portugal.
- ***Entreprises et droits humains : contexte historique et normatif.***
Fabio Veiga, Professeur, Université lusophone, Portugal.
- ***Droits humains et bioéthique dans la perspective ibérique.***
João Proença Xavier, Professeur, Université de Coimbra, Portugal.
- ***Villes ingénieuses et droit humain.***
Camilo Ferraresi, Professeur, Université de Minho, Portugal.
- ***Droits sociaux fondamentaux des travailleurs dans une perspective italo-brésilienne.***
Camilla Benevides, doctorante, *Sapienza* Université de Rome, Italie.

14h30 – 17h00

Conclusions des Rapporteurs

(en français et anglais)

****Synthèse des travaux du 28 juin***

Anaïs Lagelle, Maître de conférences, Université Côte d'Azur, France.

Peter Jansen, Docteur en sciences politiques, ancien chercheur à la TH Brandenburg, Université des sciences appliquées, Allemagne.

****Synthèse des travaux du 29 juin***

Matthias Rossi, Professeur, Université d'Augsbourg, Allemagne.

Qerkin Berisha, Maître de conférences, Université de Pristina, Kosovo.

****Synthèse des travaux du 30 juin***

Otmar Seul, Professeur émérite, Université Paris Nanterre, France.

Discours de Clôture

****Thomas De Pariente, adjoint au maire de Cannes.***